

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-330/SG/CDI mettant à jour jusqu'au 30 septembre 1973 la série des indices de prix et de salaires à prendre en compte pour l'application des clauses de variation de prix dans les marchés de construction et de travaux publics passés pour le compte du Territoire

n° 74-330/SG/CDI

Ministère
MINISTRE DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
INDUSTRIEL

Date de publication
20 février 1974

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1974

Date du numéro
10 mars 1974

TEXTE INTÉGRAL

Les valeurs des indices de prix et de salaires à prendre en compte pour l'application des clauses de variation de prix dans les marchés de construction et de travaux publics passés pour le compte du Territoire, sont ainsi fixées : Valeurs des indices en 1973 (Base 100: juillet 1968)